Royaume du Maroc

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

D.R.S.P.S. Marrakech – Safi

Délégation Provinciale de Safi

المملكة المغربية

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية

المديرية الجهوية للصحة مراكش آسفي

المندوبية الإقليمية بآسفي

Avis d'achat sur bon de commande N°18/2026

La Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province de Safi procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

Etude technique et suivi des travaux d'aménagement de douze (12) logements de fonctions relevant de la délégation provinciale de la santé et de la protection sociale à Safi

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristique et Spécifications	U	Qté
1	Etude technique	- Diagnostic général des bâtiments -Etablissement du plan béton armé si nécessaire (chemisage, trottoir périphérique…) -Avant mètre ; -Dossier de consultation des entreprises DCE : - Cahier des prescriptions spéciales (CPS); - Bordereaux des prix unitaires (BPU), - Détail estimatif des quantités, -Estimation financière, Étude technique : 01 mois .	F	01

Royaume du Maroc ✡ Délégation Provinciale de Safi ✡ Ministère de la Santé et la Protection

2	Suivi et contrôle des travaux	-Suivi et contrôle des travaux ; - Rédaction des procès-verbaux des réunions ; -Etablir les plans des lots techniques . -Vérification et signature des attachements et des décomptes présentés par les entreprises ainsi que la révision des Prix; -Etablissement des situations des travaux supplémentaires, avenants et augmentation dans la masse des travaux éventuels en respectant le CCAG-T -Validation des échantillons présentés par l'entreprise. -Validation des plans de recollement des différents corps d'état ; -Etablir un procès-verbal de conformité de l'étanchéité.	F	01
3	Réception des travaux	-Etablissement des procès-verbaux nécessaires de réception provisoire et définitive -Etablissement du rapport d'achèvement des travaux	F	01

Lieu d'exécution : CSR2 Hrara,CSR2 Laakarta,CSR2 Beddouza, CSR2 gzoula, CSR2 Negga ,CSR2 El Ghiat CSR2 Souiria lakdima ,CSR2 Bouguedra.

Délai d'exécution total: 30 mois
-Etude technique **: 01 mois .**
-le suivi des travaux, le délai court jusqu'à la réception définitive **: 29 mois**
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 26 JUIN 2026 **à 10H00min**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

SAFI, LE : 22/06/2026

Le Délégué Provincial

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
Délégation Provinciale de Safi

Dr MAKHLOUF Aziz